

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des expositions d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE
Date de convocation du Conseil Communautaire : 05 décembre 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	25	6	3	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : COLIN Juliana à SIMON Philippe – COUPET Georges à BESNIER Michelle – GASCHET Gérard à BOSDEVIGIE Jean-Pierre - LEVET Elise à MALET Patrick - LOURADOUR Patricia à PLAZANET Mélanie - SUDRON Frédéric à BRUN Patrick

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : ANOMAN Mathieu, GORA Richard, SIMON Isabel

Absents :

Secrétaire de séance : MALET Patrick.

TOURISME

Délibération n° 106-2024 : Autorisation de signature d'une convention multipartite au projet rando Millevaches pour l'application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée de 2025 à 2027

L'objet de cette convention est de traduire l'accord intervenu entre les différents signataires concernant la poursuite du projet Rando Millevaches destiné à gérer et valoriser l'offre touristique de randonnée.

Cette convention précise les objectifs poursuivis, la nature des actions programmées, la gouvernance mise en place et les moyens d'animation, les coûts prévisionnels, le plan de financement prévu et les engagements des signataires. La participation de la Communauté de communes sera à hauteur de 2.764,36 € par an pendant trois ans.

Les membres du conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 31 voix pour décident :

- D'autoriser M. le Président à signer la convention multipartite au projet rando Millevaches pour l'application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée de 2025 à 2027

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 13 décembre 2024


Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le : 16 DEC. 2024
Publié le : 16 DEC. 2024